



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Département de la gestion de l'éducation et de la formation

Programme de deuxième cycle en gestion de la formation

A. Le profil de compétences

Le profil de compétences constitue le fondement sur lequel est bâti le programme. Rappelons qu'il a été développé à partir d'une analyse des fonctions de travail du gestionnaire de formation, en consultation avec plus d'une soixantaine de professionnels et d'une dizaine d'entreprises reconnues pour leur leadership dans le domaine. Il comprend quatre compétences, chacune accompagnée de composantes spécifiques, décrites dans les pages qui suivent.

Compétence 1 – Intervenir comme spécialiste de l'apprentissage organisationnel

Composantes

- 1.1 Analyser les besoins de formation/développement des compétences.
- 1.2 Concevoir une intervention de formation/développement des compétences.
- 1.3 Planifier le transfert des apprentissages.
- 1.4 Diffuser ou encadrer la diffusion d'activités de formation ou d'activités de développement de compétences.
- 1.5 Évaluer une intervention en formation/développement des compétences.
- 1.6 Analyser une organisation en lien avec l'implantation de pratiques relatives à l'apprentissage individuel et organisationnel (organisation apprenante, gestion de la relève, gestion par compétences, etc.).
- 1.7 Proposer un plan d'action de pratiques relatives à l'apprentissage individuel et organisationnel (organisation apprenante, gestion de la relève, gestion par compétences, etc.).

Compétence 2 – Intervenir comme agent de changement stratégique en milieu organisationnel

Composantes

- 2.1 Réaliser un diagnostic de la situation de changement organisationnel.
- 2.2 Établir un plan d'action stratégique.
- 2.3 Formuler des recommandations capables d'amener le changement.
- 2.4 Accompagner (« coacher », animer, etc.) les équipes dans la mise en œuvre du changement.

Compétence 3 – Porter un regard critique sur ses apprentissages, sa pratique et sur la profession

Composantes

- 3.1 Faire le point sur ses apprentissages relativement au profil de compétences et les transferts en milieu de travail.
- 3.2 Identifier des pistes d'amélioration continue.
- 3.3 Réaliser une réflexion sur son développement professionnel et sa pratique comme professionnel, consultant, conseiller ou gestionnaire de formation.